



EN COMMUNION

Lettre de la Paroisse de la Trinité

N°62 – juillet 2023

Version papier de la lettre envoyée par mail le 07/07

Plus que jamais, l'Église a besoin de vous !

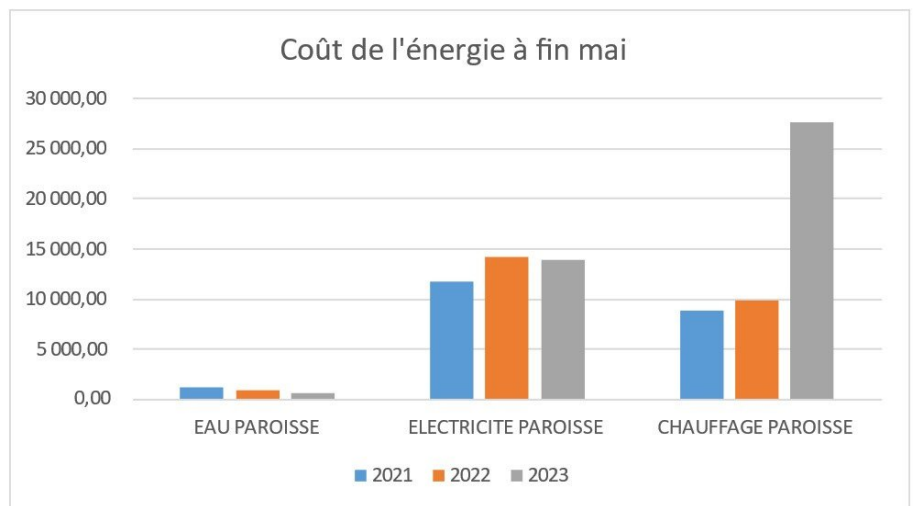


Chers paroissiens de La Trinité de Poitiers,

Vous venez de terminer votre déclaration de revenus et, si vous êtes imposable, vous avez certainement pris connaissance, des impôts que vous aurez à payer pour vos revenus de l'année 2022. Vous souhaitez les réduire en 2023 ? Une solution : le Denier de l'Église !

Comme chaque année, l'Église a besoin de votre contribution au Denier pour accomplir sa mission d'annonce de l'Évangile, en particulier pour assurer le traitement versé aux prêtres et la rémunération des laïcs salariés de l'Église.

A ces charges s'ajoutent tous les autres frais de fonctionnement particulièrement alourdis cette année par l'explosion des factures énergétiques. Pour information, en 2022, pour l'ensemble des bâtiments de la paroisse, le montant de ces factures (eau, gaz et électricité) s'élevait pour les 5 premiers mois de l'année à 24 889 €. En 2023, pour la période équivalente, ce montant est de 41 675 € soit une augmentation de 67 %. Et pourtant cette augmentation en euros s'est faite alors que nous avons eu une diminution de notre consommation.



Chacun de nous peut aider et soutenir notre paroisse !

Vous qui ne donnez pas encore au denier, c'est le moment de franchir le pas. Tout don, quel que soit son montant est précieux.

Vous qui avez l'habitude de donner, une augmentation de votre don au Denier de l'Église au-delà de l'inflation serait peut-être un petit pas pour certains d'entre vous, mais un grand pas en avant pour notre paroisse, si chacun agit à sa mesure.

Chacun donne en conscience selon son cœur et ses moyens et participe ainsi à la mission d'évangélisation auprès de tous.

L'Église est une famille, qui ne veut laisser aucun de ses membres de côté. Elle ne peut donc vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres, selon leurs charismes et leurs moyens.

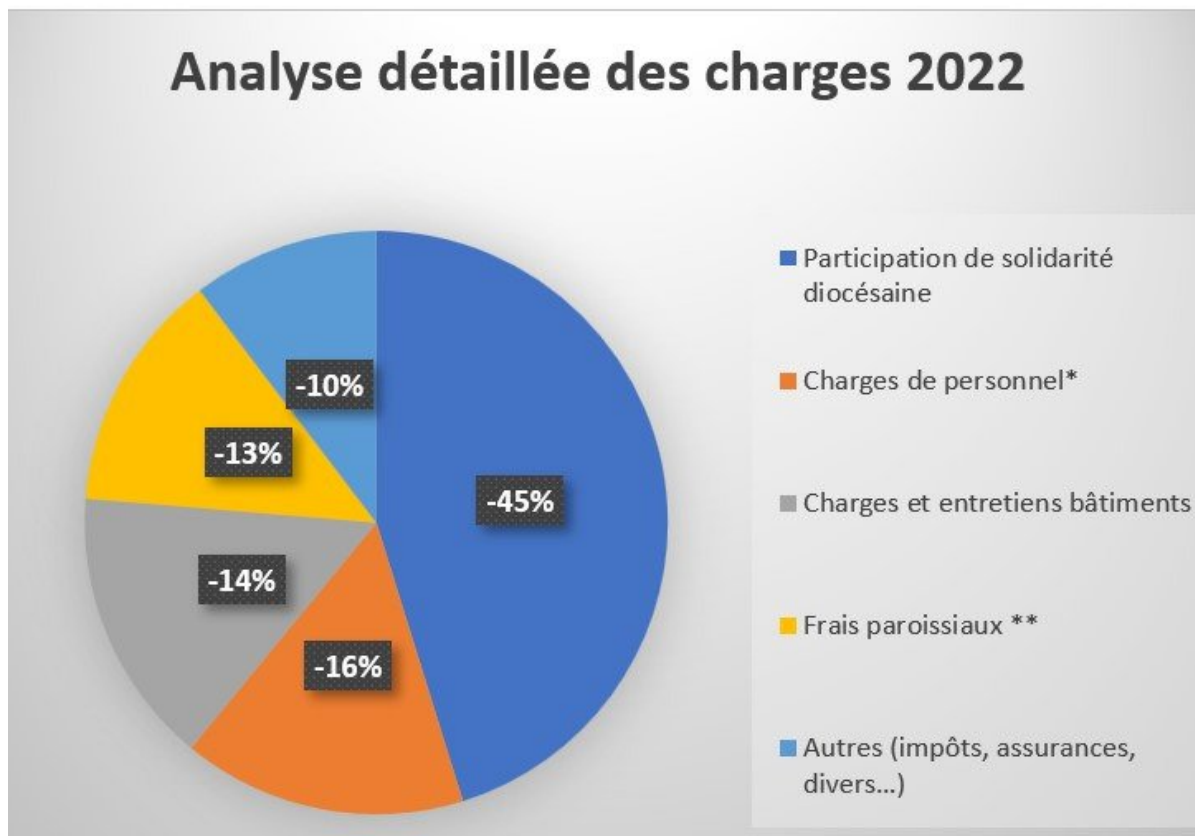
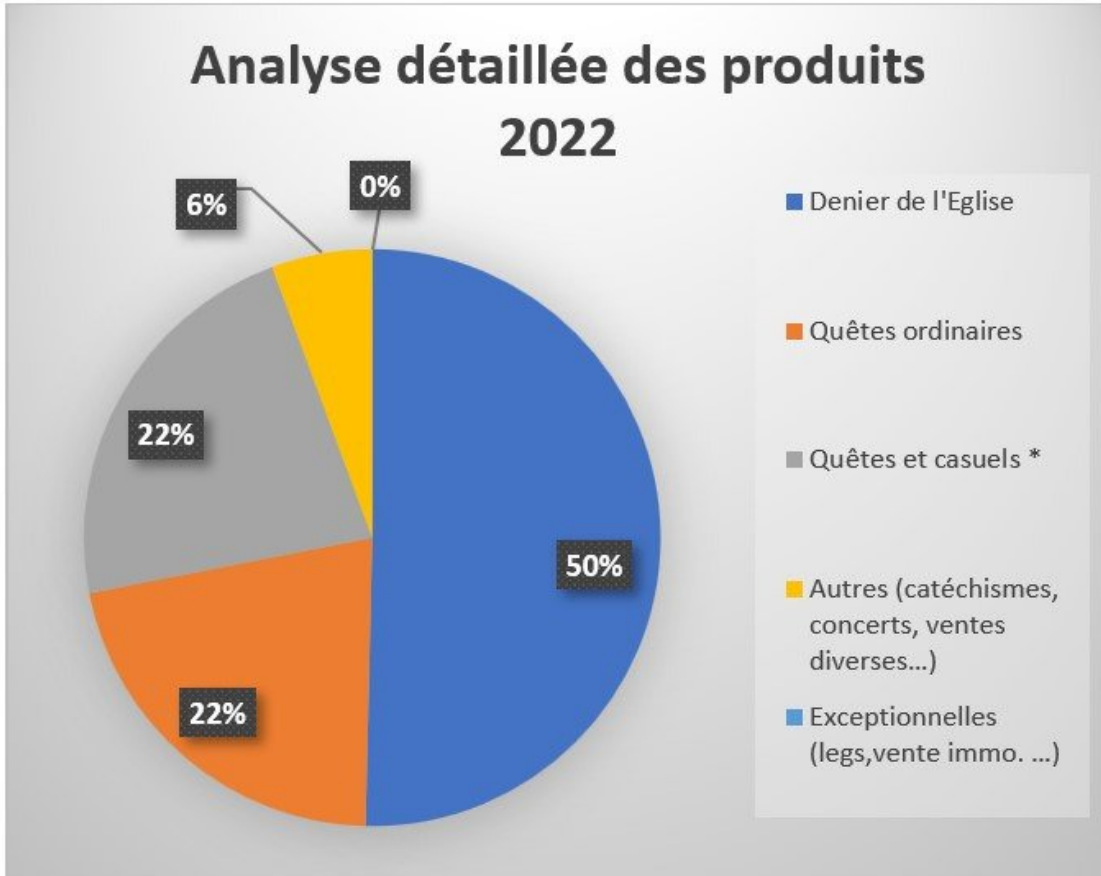
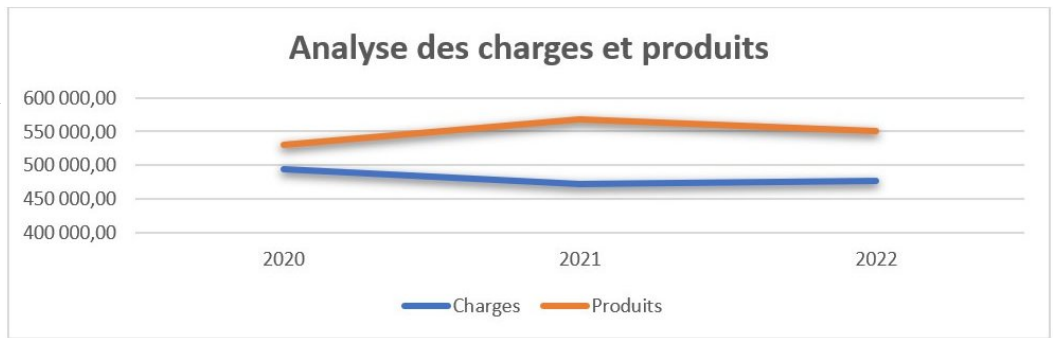
Des enveloppes pour la collecte du Denier sont disponibles dans les églises ou bien rendez-vous dès à présent sur le site <https://www.denier-poitiers.fr/>

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore pris connaissance du nouveau Projet Pastoral de notre paroisse, nous vous invitons à le prendre dans une église ou sur www.trinitepoitiers.fr

Par avance, Merci !

Les membres du Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques de la Paroisse (CPAE)

LES COMPTES DE LA PAROISSE POUR L'ANNÉE 2022



Paroisse de la Trinité de Poitiers 1 rue Sainte Croix, 86000 Poitiers 05 49 41 23 76 www.trinitepoitiers.fr
 mail : paroissetrinitepoitiers@gmail.com Horaires des messes : messes.info/horaires/86 Trinité